2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 12 SEPTEMBRE 1912 — No. 28

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*

Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE

Le projet se réalise

Bureau de colonisation à Prince Albert

Nos projets de colonisation viennent de trouver une grande approbation et un puissant appui de la part de l'autorité religieuse de notre diocèse.

Sa Grandeur Mgr. A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince Albert, a décidé l'organisation d'un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui arrivent de plus en plus nombreux dans la ville épiscopale.

Voici d'ailleurs le texte officiel de sa lettre adressée à M. l'abbé A. Leboucher, vicaire à la cathédrale de Prince Albert.

Mon cher abbé,

Pour nous conformer aux désirs exprimés dans les résolutions du Congrès de Québec, en juin dernier, nous nous empressons de vous charger de l'organisation d'un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui arrivent toujours de plus en plus nombreux dans notre ville épiscopale de Prince Albert.

Vous comprenez, mon cher abbé, l'importance des services que vous pouvez rendre à nos compatriotes pour les orienter à leur arrivée et leur donner une direction et des conseils qui seront d'un grand secours pour l'installation de leurs familles et pour fortifier nos groupes de langue française déjà établis dans ces contrées.

Que le bon Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette noble et délicate entreprise.

Je vous bénis de tout cœur.

† ALBERT, O. M. I.,
évêque de Prince Albert

— o - o —

Nous savons que déjà un bureau de renseignements composé de quatre ou cinq canadiens-français des plus en vue de Prince Albert a été constitué sous la direction de M. l'abbé A. Leboucher.

Nous espérons les meilleurs résultats de cette nouvelle entreprise dont l'action s'étendra sur tous les centres français de la Saskatchewan et nous sommes heureux de remercier ici S. G. Mgr Pascal pour sa belle initiative en faveur de nos pauvres colons.

Que récolterez-vous!

Dans nos immenses prairies les épis aux reflets d'or et d'argent sont tombés sous la faulx des puissantes moissonneuses.

Encore quelques jours de bon soleil et les gerbes pesantes, liées en faisceaux drus et serrés, seront broyées sous la dent des machines et le cultivateur diligent touchera la récompense de son travail.

Qu'il n'oublie pas de rendre grâce à son Divin Créateur.

Dieu fait luire le soleil également sur les bons et les méchants, pour bien faire comprendre que, si nulle prospérité n'est possible sans sa permission, ce n'est pas là cependant le tout de la vie humaine. Quoique la richesse ne se proportionne ni au mérite, ni à la vertu, bien ingrat serait celui qui oublierait Dieu dans la prospérité lorsqu'il avait recours à Lui dans la détresse.

Déjà le cultivateur songe à la moisson de l'an prochain et il prépare le sol pour lui confier les semences fécondes.

Mais, qu'on s'en souvienne, il est un autre sol dont la culture est encore bien plus importante pour assurer les moissons de l'avenir: c'est l'âme de vos enfants.

Qu'y récolterez-vous?

Ce que vous y aurez semé vous-même au foyer et ce que vous y aurez fait semer à l'école par l'instituteur qui vous remplace auprès de vos chers enfants.

N'est-ce pas que ce problème de l'éducation de vos enfants est mille fois plus important que celui de récolter un certain nombre de minots de blé ou d'avoine?

Si vos exemples au foyer ne sèment point la vertu dans ces jeunes âmes, si la doctrine que vos enfants puisent à l'école n'est que l'ivraie de l'erreur protestante ou athée se reflétant ensuite dans les livres et les journaux que vous laissez entre leurs mains, que pouvez-vous espérer de leur avenir?

Il est un fait bien certain: la vertu, comme le bon grain, ne se moissonne que dans une terre ensemencée avec soin, tandis que les champs et les âmes laissés en friche ne produisent que des mauvaises herbes.

Parents chrétiens, elle est grande votre responsabilité.

Que récolterez-vous?

L'Ecole neutre

Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir les efforts que l'on fait dans tous les pays du monde pour chasser Dieu de l'école. Le crime des catholiques partout où cela est arrivé fut de laisser s'accomplir cette iniquité sans y opposer une résistance suffisante.

Notre pays, trahi et trompé par ses chefs, a participé lui aussi, au moins à trois reprises, à cette universelle lâcheté: que l'on se rappelle la question scolaire du Manitoba en 1896, celle de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905, et celle plus récente du Keewatin, l'hiver dernier. Ces défaites successives sont moins imputables à notre infériorité numérique qu'à la diminution chez-nous des principes chrétiens, sous l'action dissolvante du libéralisme doctrinal, s'acharnant à exiler de la vie publique les convictions religieuses, toujours gênantes pour des catholiques sans caractère.

Si l'esprit chrétien a été ainsi banni de la législation scolaire de l'Ouest par le double jeu du fanatisme sectaire et de la veulerie des nôtres, le danger est toujours grand que la neutralité officielle de l'école ne finisse par exclure complètement tout enseignement religieux. Notre devoir est de conjurer ce danger, autant qu'il est en nous, en n'épargnant rien pour donner à nos écoles une atmosphère aussi catholique qu'il est possible par le choix d'instituteurs et de syndics qui soient de notre foi. En livrant cette dernière forteresse à l'ennemi, c'est l'âme même de nos enfants que nous vendrions, parfois pour quelques misérables deniers.

Seconder et propager l'instruction est une excellente chose à condition que l'atmosphère de l'école soit morale religieuse et vivifiante; si au contraire, on y fait respirer à l'enfance et à la jeunesse un air malsain qui empoisonne les âmes, c'est l'œuvre la plus perfide et la plus détestable.

La neutralité est une impossibilité. Il n'existe pas une intelligence humaine qui puisse rester absolument neutre, en face des grands problèmes de l'éternité, de l'existence d'une morale et d'une sanction divines.

"Qui n'est pas avec moi est contre moi" a dit le Christ, qui est la vérité même.

C'est ce qui fait que l'école neutre est une monstruosité.

Et dans nos provinces nous avons l'école neutre sinon sectaire, dès lors que les parents catholiques ne s'occupent point d'élire des syndics catholiques et d'engager des instituteurs catholiques.

Le dessous des cartes

Voulez-vous savoir à quoi veut aboutir le génie invisible qui par tous les moyens pousse les gouvernements à introduire dans tous les pays le principe de l'école neutre, école sans Dieu, vite transformée en école contre Dieu? Ecoutez, au sujet de l'établissement des écoles publiques aux Etats-Unis en 1842, les aveux d'un écrivain célèbre, le philosophe américain Brownson, converti au catholicisme avant de mourir.

Voici un extrait textuel de ses aveux, traduits par T. A. Bernier:

"On devait d'abord, dit Brownson, réveiller chez les américains le sentiment de leurs droits. .les délivrer de leurs superstitions et de la crainte d'un pouvoir invisible (Dieu), les émanciper de la tutelle du clergé, les tirer de la contemplation d'un paradis imaginaire après la mort et fixer leur attention....sur la poursuite du bien-être terrestre.

"Il fallait en second lieu, au moyen d'une action politique établir...un système d'écoles d'Etat dans lesquelles tous les enfants.... seraient nourris, habillés, entretenus, instruits aux dépens du trésor .. public...On supposait que les parents étaient généralement incapables d'élever leurs enfants... On voulait que l'Etat prit complètement la charge des enfants. On libérait ainsi les parents de leurs obligations.

"Le but à atteindre était d'abord de diminuer les charges (naturelles, légitimes) du mariage et d'enlever les principales raisons qui le rendent indissoluble; et ensuite d'assurer une éducation rationnelle (lisez rationaliste) pour en faire des hommes libres de toute superstitions, c'est-à-dire de toute croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme...

"Les trois grands ennemis du bonheur de l'homme ici-bas étaient (selon le dogme des Loges) la Religion, le Mariage ou la famille et la Propriété privée. A la Religion, il fallait substituer la science...à la Propriété, la communauté des biens (programme du Socialisme issu du Maçonnisme); au Mariage il fallait substituer la communauté des femmes (autre dogme de la morale en Maçonnerie) ou plutôt il ne devait plus y avoir ni époux ni épouses. Il n'y aurait que des hommes et des femmes libres de vivre ensemble...autant de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable."

Trois institutions fondamentales devaient disparaître; la religion, le mariage ou la famille, et la propriété. Pour en arriver à ce but, il leur fallait des écoles selon leur corruption.

Voilà la fange d'où sont sorties les écoles publiques des Etats-Unis et du Canada.

Pour le prochain numéro

Lettre intéressante de notre correspondant de France M. Jean Valgueux.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Evêque des Ruthènes.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* annoncent officiellement que Mgr Niceta Budka a été nommé évêque pour les Ruthènes du Canada. Saskatoon sera probablement le siège épiscopal.

La navigation dans la Baie d'Hudson.

Les bateaux explorateurs du gouvernement le "Minto," "l'Artic" et le "Beotic" donnent des rapports peu favorables. On trouve beaucoup de la glace même près des ports Churchill et Nelson.

L'attitude de M. Borden.

A son retour à Québec M. Borden a annoncé que son attitude au sujet de la marine est encore celle du mois de novembre 1911, il ne veut rien dire de plus compromettant pour le quart d'heure.

Prise de Homesteads.

Au bureau des terres de Prince-Albert, 197 homesteads ont été pris durant le mois d'août et 234 en juillet. Les chiffres correspondants l'année dernière furent 208 en juillet et 227 au mois d'août.

Le capital français à Saskatoon.

On annonce la visite de manufacturiers et de capitalistes français à Saskatoon le printemps prochain.

Les premices de la moisson.

Les inspections des grains à Winnipeg durant la semaine finissant le 31 juillet, ont donné les résultats suivants: 2,262 wagons, dont 1,427 de blé, 518 d'avoine, 62 d'orge et 225 de lin.

Le blé du Nord.

On a coupé du blé le 12 août dans la région de la rivière La Paix, au nord d'Edmonton.

Augmentation de 75 millions.

L'on estime que les fermiers de l'Ouest réaliseront soixante-quinze millions de dollars de plus sur leurs récoltes de cette année que sur celles de 1911.

Le transport de la moisson.

Le gouvernement fait tout son possible pour faciliter le transport de la récolte de grain de cette année.

Du gaz près de Régina.

Des ouvriers employés à creuser un puits artésien près de Pense, Sask, ont atteint une couche de gaz naturel que l'on croit considérable.

Société Coopérative des Elévateurs de la Sask.

Durant les douze mois qui viennent de s'écouler la société coopérative des élévateurs de Saskatchewan a produit $52,461.50 de bénéfices.

Cette société, organisée par les fermiers de la province pour faire échec au trust, comprend actuellement 8.962 actionnaires. Elle possède, à travers la Saskatchewan, environ 140 élévateurs; de ce nombre 46 ont été construits l'automne dernier.

Tous ceux qui désirent la prospérité de l'Ouest par la prospérité des cultivateurs devraient se féliciter de constater la main mise de ces derniers sur le commerce des céréales de l'Ouest.

Le succès des Grain Growers.

La coopérative agricole des Grain Growers a fait cette année un profit net de $121,614, contre $69,000 l'an dernier et $790 il y a cinq ans. Le capital versé est de $586,000 et après avoir payé un dividende de 10 pour cent les directeurs ont décidé que la somme de $69.000 serait ajoutée au fonds de réserve, qui est actuellement de $200,000. Ces profits ont été réalisés en dépit des difficultés qu'on a eu l'an dernier à disposer des récoltes, à cause des produits inférieurs du blé commun et de l'encombrement du trafic.

Le palais Législatif de l'Alberta.

Cet imposant édifice à Edmonton a été inauguré officiellement par S. A. R. le duc de Connaught mardi dernier.

Le Congrès de Fall River.

Le Congrès de la belle société franco-américaine l'Union St.Jean-Baptiste d'Amérique a un splendide succès. Les anciens officiers ont été réélus La société progresse rapidement.

Le "Courrier du Michigan"

C'est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire de langue française, de modeste allure, qui vient de paraître à Lake Linden, Mich., et dont M. P. Eudore Mayrand, vice-président général de l'Associatin Canado-Américaine est l'éditeur-propriétaire.

La race française aux Etats-Unis.

M. l'abbé A. Magnan vient de faire paraître un beau volume sur la race française aux Etats-Unis.

Pour prévenir les chutes d'aeroplanes.

Un ingénieur belge vient d'inventer un appareil qui, paraît-il, empêcherait absolument un aéroplane de se renverser ou de tomber pendant le vol.

Cet appareil consiste en ailes rotatives qui, mises en mouvement, permettent à l'avion de s'élever directement du sol, de tourner dans toutes les directions et de planer en parfaite sécurité, à toutes les hauteurs.

La Jeunesse actuelle

Vous savez, M. le Directeur, que le vent est aux *romans*. Il y a longtemps d'ailleurs qu'il en est ainsi.

Malheureusement, on peut compter sur ses doigts ce qui s'appelle *bons romans*: ils sont en outre et généralement assez chers, tandis que les autres, très volumineux même, se vendent pour quelques centins. Comment lutter contre cette avalanche de mauvais livres? ...—Je parle des livres en langue française; ceux de langue anglaise, presque tous protestants, ne pouvant donner ce qu'ils n'ont pas.

J'ai vu ici même, en notre religieuse Acadie, des ouvrages formellement condamnés par la Sainte Eglise, entre les mains de jeunes gens passant pour très catholiques: *Monte Christo, les Misérables*, les livres stupides et indigestes de Zola, et d'autres. Sur mon observation que ces livres sont à l'Index et ne peuvent être lus par un vrai catholique, il m'était répondu que nos prêtres ne disent rien. Des jeunes filles lisent ces livres...

Faut-il s'étonner beaucoup de ces faits désolants?

L'Action Sociale, de Québec, dont l'autorité est indiscutable, disait dans son numéro du 16 août dernier sous le titre "Une source du mal":

"Tous les observateurs attentifs et renseignés conviennent que la science religieuse de notre classe dirigeante n'est pas à la hauteur où elle devrait être, et qu'elle en est même de beaucoup trop loin.

"C'est donc que notre enseignement religieux, celui surtout donné après l'enseignement primaire, est insuffisant."

De son côté, le savant Evêque Jaca (Espagne) dit:

"Le Cardinal Inguanzo se plaignait déjà en 1827, de ce qu'on avait négligé et qu'on négligeait encore le principal dans l'éducation de la jeunesse. Aujourd'hui on se vante volontiers de *n'être point théologien*; on se fait gloire d'ignorer le cathéchisme, et tel pèse les astres, mesure la terre, compte les grains de sable de la mer, écrit, comme, Salomon, sur tous les êtres de la nature depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope des murs en ruines, et parle *de omni re scibili alusque plurimis*, qui se voit forcé sous peine de tomber dans une foule d'extravagantes erreurs, de clore les lèvres, et de poser la plume dès qu'il s'agit de choses de la religion."

Il y a une douzaine d'années, je demandais à un ami, docteur distingué (mort depuis,) professeur à la Faculté de Médecire de l'Université catholique (Laval) de Montréal, si l'enseignement des sciences: Droit, Médecine, etc., se faisait dans un esprit chrétien; en d'autres termes, si cet enseignement, *religieux*, fortifiait les convictions de l'étudiant, le disposant même à la lutte, dans le monde, contre les mauvais principes?

S'arrêtant, il me regarda en face, l'air triste, et répondit:

—Je vous comprends, cher ami. Hélas! non: ce n'est point ici comme dans vos Universités catholiques d'Europe: notre enseignemont est *neutre*—et je le déplore.—

—En sorte qu'au point de vue scientifique tout autant qu'au religieux, vous produisez surtout des fruits secs, lui dis-je, incapables de soutenir la moindre controverse.

En général, M. le Directeur, et vous pouvez vous en convaincre chaque jour, ici comme ailleurs, dès que l'étudiant est devenu médecin, avocat, ingénieur, etc., il ne s'occupe plus d'étudier, au moins les questions religieuses auxquelles tiennent toutes les autres. Il y a d'heureuses exceptions: elles confirment la règle.

ETIENNE DEVIGNOLES

2 Septembre 1912.

(A Suivre)

Le "Patriote" apprécié en France

Le bon et vénérable Père Gasté, aujourd'hui à Laval, en France, reste toujours attaché au Nord-Ouest, son pays d'adoption où il a dépensé sa santé et ses forces, pendant plus de quarante ans, en un long martyre d'apostolat auprès des pauvres peuplades sauvages de l'une des plus pénibles missions de l'extrême Nord. Avec cette exquise délicatesse qui fut toujours l'un des traits de son caractère, le vénérable missionnaire nous adresse une lettre de précieux encouragements et de félicitations toutes charitables que l'on nous pardonnera de publier à cause des aimables souvenirs que rappèleront à plusieurs de nos lecteurs, ces quelques lignes d'un missionnaire qu'ils ont si bien connu et qu'ils tiennent en si haute estime.

Laval, France, 26 août 1912.

Mon Révérend et bien cher Père,

Je m'empresse de vous envoyer par mandat-poste le prix de mon abonnement à votre si excellent journal LE PATRIOTE. Sa distribution ici est toujours accueillie avec le plus grand plaisir et sa lecture passe ordinairement pour moi avant celle des journaux de France tant j'ai hâte de connaître les nouvelles du Canada, de notre cher Nord-Ouest et en particulier de la chère Saskatchewan et de ses habitants du Keewatin et de ses missions dirigées par nos Pères que je connais bien pour la plupart.

Je suis avec un vif intérêt dans votre journal toutes les courses et visites apostoliques, de Nos Seigneurs de Prince Albert, de Régina, de Keewatin ou du Pas, et il me semble que je vis encore là-bas au milieu de ces vénérés dignitaires, amis et connaissances. Merci donc à vous, cher Père, pour toutes ces nouvelles si intéressantes pour moi, comme aussi pour tous les articles de fond si instructifs et sérieux pour consolider la Foi. Vous faites là une œuvre bien méritoire. Courage donc.

Veuillez croire à à toute mon affection paternelle et reconnaissante.

A. GASTÉ, O. M. I.

La production agricole dans le monde

Pour celle du blé le Canada est en tête des pays du monde, mais l'Allemagne produit plus d'orge

Washington.—Le Département d'Agriculture a reçu ce matin, de l'Institut International d'Agriculture, à Rome, les renseignements préliminaires suivants sur la récolte dans différents pays, en 1912.

BLÉ.—Allemagne, 90,472,000 minots; Bulgarie, 63,750,000 minots; Canada, 187,927,000 minots; Egypte, 28,948,000 minots.

MAIS (blé-d'Inde).— Espagne, 25,984,000 minots; Egypte, 76,448,000 minots.

COTON.—Egypte, 844,144,000 livres.

SEIGLE—Allemagne, 346,444,000 minots; Bulgarie, 12,400,000 Belgique, 22,518,000 minots; Danemark, 18,038,000 minots.

ORGE.—Allemagne, 81,125,000 minots; Bulgarie, 18,373,000 minots; Canada, 32,520,000 minots; Egypte, 19,845,000 minots; Danemark, 25,655,000 minots.

AVOINE. — Allemagne, 387,444,000 minots; Canada, 340,022,000 minots; Danemark, 52,368,000 minots; Hongrie, 87,549,000 minots

RIZ—Espagne, 8,564,000 minots; Egypte, 14,500,000 minots.

Les conditions de la récolte en Russie sont telles que l'on peut prévoir mieux que la moyenne ordinaire.

Une commission pour le Pape

Un jour, une petite fille de neuf ou dix ans, d'une des grandes paroisses de Nantes, s'approcha, toute craintive, d'un prêtre qui passait.

—Monsieur l'abbé, lui dit-elle timidement, j'ai entendu dire que vous aimez beaucoup le pape?

—Mais, certainement, ma petite, j'aime beaucoup le Saint-Père: j'espère que vous aussi vous l'aimez?

Mais pourquoi me demandez-vous cela?

—Ah! monsieur l'abbé, je n'ose pas vous le dire.... vous vous moqueriez de moi!

—Soyez sans crainte ma pauvre petite, tous les prêtres aiment les enfants que Jésus-Christ lui-même a bénis; parlez!

Et bien! voilà! j'ai une commission pour le pape, voulez-vous être asssez bon pour vous en charger?

—Pour le pape? une commission... laquelle?

—J'ai entendu dire par ma mère que le pape était bien pauvre parce que les méchants lui avaient pris tout ce qu'il avait, et je voudrais bien lui envoyer quelque chose.

—Mais, ma petite fille, si le pape est pauvre, vous paraissez bien pauvre aussi: où donc avez-vous pris l'argent que vous lui destinez?

—Oh! monsieur je ne l'ai pas volé. Je sais bien que les voleurs vont en enfer. Maman, qui va à la journée du matin jusqu'au soir pour gagner sa vie, me donne avant de partir un morceau de pain et un sou avant de m'envoyer à l'école. Avec ce sou j'achète des pommes ou des noix, mais depuis douze jours j'ai mangé mon pain sec, et j'ai mis de côté mon sou pour le Saint-Père. Tenez, en voilà douze, envoyez-les lui de ma part, s'il vous plait.

Touché jusqu'aux larmes, le bon prêtre prit avec respect les humbles pièces de monnaie de la généreuse enfant.

—Dieu vous bénira de votre sacrifice, dit-il, Lui qui voit au fond des cœurs!

Et bien joyeuse la fillette s'éloigna.........................

Aimer le Pape, mes petits amis, c'est encore aimer le bon Dieu, dont il tient sa place sur la terre.

Ce qui donne de la valeur aux zéros

Un jeune Athénien qui fréquentait l'école d'un philosophe en renom, lui annonça un jour son mariage.

—Quels sont les avantages de la fiancée, lui demanda le philosophe?

—Elle est belle, répondit le disciple enchanté.

Le maître traça un grand zéro sur sa table d'ardoise.

—Et puis demanda-t-il?

—Elle est d'une famille illustre.

Le penseur écrivit un nouveau zéro.

—Elle très riche.

Nouveau zéro.

..Elle est instruite.

Quatrième zéro suivi de plusieurs autres.

Enfin le jeune ajouta:

—Elle est d'un caractère très doux.

Aussitôt le philosophe plaça l'unité devant tous les zéros, et se tournant vers l'heureux fiancé, lui montra le total devenu fabuleux en s'écriant:

—Tu possèdes un trésor.

Les foyers vides

Un peril de l'heure moderne

Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphant,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Septième lettre à Nézime

Mon Très Cher,

Enfin te voilà devenu un peu plus raisonnable.

Ce n'est pas malheureux !..

Seulement.. tu me demandes si l'on est obligé d'avoir beaucoup d'enfants ?..

Non, il n'y a aucune loi qui vous oblige d'avoir tel ou tel nombre d'enfants.

La seule obligation rigoureuse, c'est qu'en usant du mariage, vous n'employiez aucun moyen annihilant la procréation.

Comme le mariage compte parmi l'une de ses fins principales : l'enfant, l'Eglise demande qu'on ne lui fasse pas obstacle. C'est la probité, et cette probité, l'Eglise l'appelle : *la chasteté conjugale*.

La chasteté conjugale compte des saints, et des saints qui ont eu de nombreux enfants.

Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir les annales chrétiennes.

Ces dignes époux ne pervertissaient pas les lois du mariage ; ils s'en tenaient aux choses permises, et la concupiscence, pour être satisfaite, n'était point criminelle à l'enfant.

Mais quand on a déjà une nombreuse famille, que faire pour ne pas abuser du mariage ?

N'en point user !.. Vivre comme frère et sœur !..

Quand on ne veut pas se damner, il n'y a que ce moyen là, et.. la prière. Ce sont les seuls honnêtes !

Le mariage a ses difficultés de salut.

Pour une âme droite aux prises avec les sens, c'est dur parfois, mais le ciel souffre violence et le devoir vaillamment accompli sera surabondamment récompensé: ici-bas la dignité du foyer et l'estime réciproque des époux et,..là-haut une place glorieuse.

* * *

Il y a, je le sais, des gens qui ne connaissent pas ces tiraillements entre le devoir et la passion.

Il y a aussi des natures involontairement stériles.

Je plains ces dernières, car avec quelle joie ces pauvres époux auraient des enfants !

Il y en a d'autres qui après avoir eu un certain nombre d'enfants, restent sans désirs, à cause de l'âge, du caractère, des occupations..Ces gens ne pensent même pas à violer les lois matrimoniales.

Mais *combien d'autres n'ont pas d'enfants parce qu'ils ne veulent pas!*..parce que leur lâcheté ne veut pas,..parce que leur manque de confiance en Dieu ne veut pas,..parce que leur égoïsme ne veut pas,.. parce que leur souci de jeter de la poudre aux yeux et de paraître plus qu'on est, ne veut pas !..parce que leur impudicité, servie par des manœuvres infâmes, ne veut pas !..

Malheur ! Malheur à eux !!!..

Ils ont déjà leur condamnation ici-bas en attendant le jour terrible du jugement de Dieu !

Malheur !

* * *

Pour toi, mon cher Nézime, aie confiance :

Ne fais pas de calculs égoïstes exagérés :

Sois sûr que Dieu t'aidera si tu respecte ses lois.

Si les enfants viennent, s'il en vient peu ou s'il en vient beaucoup, que Dieu soit béni et met une rallonge à la table.

La venue d'un enfant n'appauvrit jamais,. tu iras avec un peu plus de courage à la besogne, tu économisera davantage et tu n'en mourras pas.

Bien au contraire, tu goûteras la grande joie d'avoir fait tout ton devoir de chrétien et de patriote.

Tu auras donné des hommes au pays et des habitants au ciel.

C'est autrement grand que d'être malthusien, que de s'ingénier à maintenir un vide très grand dans son foyer et de rester avec une chétive progéniture, faites d'échappés à d'ignobles sentiments et à de plus ignobles pratiques.

C'est propre, tout ce troupeau de stériles volontaires ! tous ces lâches partisans d'un unique.. Toute cette gangrène devrait disparaître à jamais pour la santé et la dignité d'un peuple !..

* * *

Honneur à la maternité !

Ceux qui la ridiculisent sont des êtres abjects.

Honneur aux nombreuses familles !

Elles sont un exemple de devoir courageux, de hautes vertus et un gage de bénédiction pour un pays.

Oh ! la joie de voir de jolies têtes blondes autour de la table familiale, la joie de les voir grandir; la joie de ne plus se sentir seul dans la vie et d'arriver au terme du voyage soutenue et consolé !..

La joie d'aller à Dieu en ayant près de sa couche dernière, tous ces êtres aimés près de qui on a vécu et peiné et qui sont maintenant une de nos plus belles couronnes !..

La joie de ne pas se sentir disparaître tout entier puisqu'on revivra dans le cœur et dans le sang de ces hommes qui sont nos fils et de ces femmes qui sont nos filles!...

La joie d'affronter la mort quand on n'a jamais trahi les lois de la vie et qu'on a crée pour le ciel !!!..

* * *

Oh ! fasse le ciel que notre cher Canada compte un grand nombre de ces familles patriarcales.

Que tous, du St. Laurent jusqu'aux Rocheuses, gardent leurs frontières contre les idées, de lâcheté et d'immoralité !

Que nos maisons soient des maisons rieuses, des maisons babillardes, des maisons de vie et non.. des tombeaux !

Mais pour cela, il faut que le Crucifix soit dans toutes les demeures, il faut qu'il soit aimé et pratiqué, il faut qu'il veille sur la couche nuptiale, qu'il bénisse notre sommeil comme notre réveil, bref, il faut que Dieu pénètre toute notre vie !..

Malheur donc à ceux qui ont juré de le chasser du foyer, de l'école, de l'atelier, de nos institutions et de notre vie sociale !

Malheur à ceux qui veulent éteindre les lumières qui éclairent la route si difficile du devoir !

Malheur à ceux qui ne soutiennent pas le prêtre et son action !

Malheur à ceux qui se coalisent pour déchristianiser les masses !.. Ils font une besogne anti-patriotique et anti-sociale ; au lieu de servir le pays, ils le ruinent car, *tout peuple qui cesse de croire, cesse de croître !!!*..

Et les preuves sont là, angoissantes.

....

J'ai fini, mon vieux Nézime, cette correspondance, où peut-être je t'ai trop souvent "lavé la tête" sans savon, mais enfin tu me pardonneras en raison de mes bonnes intentions et un jour viendra, je l'espère, où tu me diras: Merci ! pour le rayon de bonheur que j'aurai jeté sur ta vie de famille.

Au revoir s'il plait à Dieu.

LE FRANC-TIREUR

Ça r'foule toujours

J'arrivai inopinément chez M. Jérôme—"Père Jérôme" pour les amis. Bon chrétien, bon père de famille, bon ouvrier, jovial, grand et fort ; il vous ferait pirouetter d'un tour de bras le premier morveux qui se moquerait des choses saintes.

—Assis près de la fenêtre, il tenait sur ses genoux son fils Auguste, âgé de quatre ans (neuvième de la lignée).

—Bonjour, Père Jérôme, comment allez-vous ?

—Bonjour, M'sieu le curé, pas mal et vous ?

—Vous paraissez bien occupé, là, avec votre fiston.

—J'étais justement à lui apprendre le signe de la croix. Voyons, Gugusse, montre-nous, ça, devant M'sieu le curé. Fais ça comme il faut, tu sais, comme j'tai dit.

Gugusse debout, un peu ému, les yeux clignotant, se mit à faire lentement un immense signe de croix : sa main droite monta à la pointe du toupet, descendit jusqu'au deuxième bouton de la culotte, remonta et passa d'une épaule à l'autre, en décrivant à bout de bras une longue courbe devant la poitrine.

—Très bien, très bien, Gugusse. Tout de même, Père Jérôme, ne trouvez-vous pas qu'il est un peu grand, son signe de croix ?

—J'vas vous dire, M'sieu le curé. p'tét'ben que pour commencer, il est un peu grand. Mais avec le temps, vous, savez, *ça r'foule toujours.*

Morale : Faisons toujours de bons signes de croix : pas trop grands, pas trop petits, et qui *ne r'foulent pas !*

—B. P. de l'I. C.

Foyer de vice

Le Dr Myers, aux Etats-Unis, a accusé les écoles sans Dieu d'être la cause de la grande majorité des crimes et des vices qui se commettent en ce pays.

"Il y a 600,000 filles perdues en ce pays, dit-il, et chaque mois. 12,000 autres s'en vont à la ruine. Au cours des dix dernières années 300,000 jeunes filles ont pris le sentier du péché. Et c'est précisément à cause du système politique le plus pourri qu'il y ait au monde que nous élevons des institutions qui damnent ceux et celles qui les fréquentent.

"Quatre-ving-dix pour cent de ces 600,000 filles ont reçu leur déplorable éducation dans les écoles laïques.

"Nous y élevons des garçons de façon à en faire des escamoteurs et vous y rencontrerez un nombre étonnant d'anciens élèves de nos écoles laïques parce que ces écoles sont sans Dieu."

Lettre encyclique de N. S. P. Pie X, Pape

Sur la condition des Indiens de l'Amérique du Sud

(Suite et fin)

Quant à Nous, certains de l'assentiment et du bienveillant concours des pouvoirs publics, Nous avons pris à cœur d'élargir le champ de l'activité apostolique dans ces vastes régions, par l'établissement de nouvelles stations de missionnaires, où les Indiens trouveront un refuge et une protection salutaire. L'Eglise catholique, en effet, n'a jamais été stérile en hommes apostoliques, qui, pressés par la charité du Christ, fussent tout disposés à verser leur sang pour l'âme de leurs frères. Aujourd'hui même, ou tant d'hommes ont horreur de la foi ou la délaissent, non seulement le zèle de la prédication évangélique au milieu des nations barbares ne s'est pas ralenti ni chez les missionnaires réguliers et séculiers, ni chez les religieuses, mais il s'est accru et répandu plus loin, par la vertu de l'Esprit-Saint qui vient, suivant les nécessités du temps, au secours de l'Eglise, son épouse.

Aussi, puisque, par la grâce divine, ces secours s'offrent à Nous, il Nous a paru nécessaire d'en user d'autant plus largement à arracher les Indiens à l'esclavage de Satan et des méchants qu'ils en ont un besoin plus pressant. Au surplus, comme cette région a été arrosée non seulement des sueurs, mais plus d'une fois du sang même des hérauts de l'Evangile, Nous espérons qu'un jour viendra où, de tant de travaux réalisés par la charité chrétienne, une ample moisson s'élèvera, qui produira des fruits excellents

Enfin, pour qu'aux efforts que, spontanément, ou à Notre invitation vous consacrerez au bien des Indiens, s'ajoute, grâce à Notre autorité apostolique, toute l'efficacité possible, suivant l'exemple de Notre prédécesseur, Nous condamnons et déclarons coupables de crime inhumain tous ceux qui, suivant son expression, osent ou présument de réduire en esclavage les Indiens, de les vendre, les acheter, les échanger ou livrer, les séparer de leur femme et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens et possessions, les éloigner et transporter en d'autres régions, enfin, de quelque manière que ce soit, les priver de leur liberté et les retenir en captivité ; ceux-là aussi qui, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, donnent à ces trafiquants, conseils, secours, faveur, soutien ; ceux qui prêchent ou enseignent la légitimité de ce trafic, ou qui y coopèrent de l'une ou l'autre, des manières sus-mentionnées. Aussi Nous voulons que soit réservée aux Ordinaires de ces régions l'absolution des hommes coupables de ces fautes, au tribunal de la Pénitence.

Ces choses, Vénérables Frères, Nous avons cru devoir vous les écrire dans l'intérêt des Indiens, tant pour obéir aux impulsions de Notre cœur paternel que pour suivre les traces de plusieurs de Nos prédécesseurs, parmi lesquels il Nous plaît de mentionner spécialement Léon XIII, d'heureuse mémoire. A vous de mettre tout en œuvre pour combler Nos vœux. Vous trouverez aide en cette œuvre auprès de ceux qui gouvernent ces Républiques ; le clergé ne vous ménagera ni son zèle ni ses efforts, particulièrement les missionnaires, et, sans nul doute, tous les hommes de bien vous apporteront leur concours, soit de leur fortune, s'ils le peuvent, soit de leurs charitables offices, pour cette cause qui intéresse à la fois la religion et la dignité humaine. Mais, par dessus tout, la grâce du Dieu tout-puissant vous assistera. En gage de quoi, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons très affectueusement, Vénérables Frères, à vous et à votre troupeau, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près St Pierre, le 7 juin 1912, de notre pontificat la neuvième année.

PIE PP. X.

Les Sociétés secrètes

Une revue à faire connaitre

Nous signalons à l'attention des catholiques, surtout du clergé, la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* (mensuelle. 5 dollars l'an. Paris 10 Place de Laborde).

Sommaire du No du 15 août (40 cents) J. BERGER : Les Juifs et les FF∴ Macons. La Tactique du Mensonge ;— L. HACAULT : Le Déisme de Pike et de la haute Maçonnerie anglaise ; — A. R. MILOUS : Observations sur la filiation des Sectes ; — A. MONNIOT : Pourquoi la Maçonnerie est-elle au dessus des lois ? La question de sa dissolution posée en 1795.— Sommaire et analyse — Partie documentaire.

Les citoyens de l'avenir

Sous ce titre : "Citizens in the making", M. F. I. Billiardé, (ne serait-ce pas un Canadien-Français d'origine ?), surintendant provincial de l'œuvre sociale des enfants négligés, abandonnés, maltraités du Manitoba, vient de publier, à Winnipeg, son Rapport annuel 1912 (148 pp. illustrées de photographies) sur son travail et celui de ses associés. J'ai eu l'honneur d'en recevoir un exemplaire et d'en accuser réception, par la lettre suivante :.

Bruxelles, Man., 31 août 1912.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous remercier très sincèrement, pour votre splendide et inspirant Rapport annuel.

Votre œuvre et celle de vos dévoués associés semble, réellement, être, non seulement une œuvre de bienfaisance humaine, philantropique, mais aussi une œuvre religieuse, — ce qui est de la plus haute importance pour la rédemption des pauvres et malheureux enfants négligés dans les grandes villes. J'ai noté, en lisant le livre, la place donnée, de droit, à la Religion, aux soins religieux, aux enseignements religieux, aux membres dévoués des clergés. J'espère que votre travail, si méritoire, prouvera par ses résultats, l'absolue nécessité de la Religion, des soins religieux, d'enseignements religieux, de la morale religieuse et du concours du clergé, — non seulement dans le *Reformatorium* des enfants négligés, mais aussi *a fortiori*, — dans nos écoles publiques, des villes et des campagnes. Elles sont, et doivent être dirigées, intentionnellement, de façon à être le *Formatorium*, où l'on élève moralement, chrétiennement l'homme et la femme de l'avenir, — non pas seulement physiquement intellectuellement. Voilà le point important.

Etant chrétien complet, l'enfant deviendra citoyen complet. Nous avons fort besoin de cette éducation "impériale",— surtout de nos jours. Votre Rapport constitue un argument plein de force, — un fait, — en faveur de la Religion dans l'Ecole.

J'ai l'honneur d'être votre reconnaissant et dévoué serviteur.

L. HACAULT,

Dr en droit, magistrat de police, commissaire d'ecole.

La question ouvrière au Canada

En juillet dernier, d'après les statistiques publiées à Ottawa, il y a eu quarante-six différends ouvriers. Dix-sept mille ouvriers ont été affectés. Il y a eu dans cette même période 108 accidents fatals sur un total de 380.

Demain on rasera gratis

Un journal de France, la *Lanterne* : "L'Eglise romaine, nous dit-elle, traverse une crise redoutable, qui annonce sa fin prochaine".

Mais elle est vieille, cette nouvelle. Vous connaissez l'histoire de ce barbier qui avait mis cet écriteau à la devanture de sa boutique : "Demain, on rasera gratis".

Le malheur est que l'écriteau ne changeant jamais, "demain" n'arrivait pas non plus.

Depuis Néron, il a une enseigne qui porte cette inscription fatidiques : "Demain l'Eglise sera morte".

L'inscription était un peu noircie. La *Lanterne* vient de le repeindre.

L'Eglise continue,

La Franc-Maçonnerie --- Ses Créateurs — Son but

La grande synthèse de M. Copin Albancelli, résumée par M. F. Mollot, de Fannystelle, Man.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette série d'articles de notre collaborateur.

La question maçonnique y est résumée d'une facon sommaire d'après l'ouvrage classique de M. Copin Albancelli, sur l'extraordinaire organisation des sociétés secrètes.

III

ORGANISATION APPARENTE ET ORGANISATION LATENTE

Son organisation, du moins celle qui est apparente, toute merveilleusement machinée et supérieure qu'elle soit, ne peut pas être encore la vraie raison de sa force.

La Franc-Maçonnerie universelle est partagée en grands groupements, connus sous les noms de Fédérations, grandes loges, etc.

Ces Fédérations correspondent plus ou moins aux différentes nations. Elles se subdivisent elles-mêmes en groupements infiniments plus petits qu'on appelle ateliers.

Comme divisions administratives, rien de plus. Mais il ne s'agit là que du côté administratif; et. celui-ci n'est qu'un trompe l'œil.

L'organisation administrative d'une fédération, comme celle du Grand Orient de France par exemple, montrera celle de toutes les autres. Elle compte euviron 400 ateliers. Ce chiffre est variable; car des ateliers peuvent naître ou mourir tous les jours. Les ateliers ont leur autonomie; mais, en même temps, ils reconnaissent l'autorité administrative fédérale, qui est créée par eux chaque année à l'élection. Chaque atelier, au mois de décembre, nomme un délégué. Tous les délégués se réunissent une fois l'an, en septembre, pour former une sorte d'assemblée législative appelée Convent, qui lui-même nomme trente trois membres d'un conseil directeur appelé conseil de l'Ordre. C'est quelque chose comme un conseil des ministres. Il a à sa tête un bureau et et à la tête du bureau un président. Ce président tient lieu de ce que, dans d'autres fédérations, on appelle le Grand Maître.

Le Convent peut être considéré comme l'assemblée souveraine de la fédération. Souveraineté apparente et illusoire, comme on le verra par la suite.

Ses attributions sont d'examiner les questions de l'intérêt général de la fédération. Il entre, au besoin, mais sûrement en rapport avec les fédérations ou puissances M∴ étrangères.

Il vote et règle le budget de la fédération. Il décide de modifications qu'il juge à propos d'apporter au statuts. Sous prétexte d'intérêt général de la Maçonnerie, il s'occupe aussi, et avec une ardeur fanatique de questions d'ordre politique et religieux. Tout cela, conformément aux indications qui sont données par les loges à leurs délégués. Enfin, il nomme les membres du conseil de l'Ordre.

LES ATELIERS

C'est par ateliers ou loges qui se réunissent habituellement les francs-maçons; donc par très petits groupes et non par grandes masses. Il paraissent tenir beaucoup à cela. Ils nous en fournissent la preuve par le fait que, dans les villes, tant soit peu importantes, on les voit toujours fonder un certains nombre d'ateliers, au lieu de se réunir en un seul. Il est a noter qu'en principe un maçon, membre d'un atelier constitué, a le droit de pénétrer dans tous les autres ateliers de même grade que le sien. Il y est admis a titre de "Visiteur." Il n'y a pas droit de vote, mais il peut y parler et discuter.

Les ateliers possèdent eux, aussi, leur administration particulière qui se meut dans les limites tracées par les statuts de la fédération. Ils ont, comme celle-ci, un budget, un siège et un règlement qui établit des obligations, pécuniaires et autres, communes à tous leurs membres, il y a un grand nombre d'officiers dans les ateliers. Les cinq premiers sont appelés "les cinq lumières" et le président "Vénérable"; tous établis par élection. Autrement dit, cette autorité vient d'en bas et semble au premier abord, condamner l'hypothèse d'un pouvoir occulte. Mais ce n'est encore qu'un trompe l'œil.

C'est dans les ateliers que la vie maçonnique est la plus intense, les seuls d'ailleurs qui soient ouverts à tous les francs-maçons. Les uns portent un simple petit tablier de peau blanche pardessus leur vêtement; et encore tous ne le portent pas de la même façon; d'autre ont la poitrine traversée par un cordon de moire bleue; cela, en dehors des insignés qui servent à distinguer les officiers de la loge et qui consistent en colliers de même étoffe.

Les différences d'ornementation marquent les différents grades dont chacun à son rituel ou cathéchisme particulier, qui indique un cérémonial d'autant plus burlesque et stupide que le grade est plus élevé.

Par exemple, le Maçon qui n'est encore qu'apprenti. (c'est le premier grade) en outre d'un pas ridicule et des réponses qu'il doit faire à des questions ineptes qui lui sont posées, est considéré par le rituel comme ayant "trois ans." Le compagnon (2me grade) a "cinq ans." Son rituel n'est pas moins niais que celui du premier. Au contraire il y est question de "pavé mosaïque," de "grand portique", "d'étoile flambante," de "bijoux immobiles," de "bijoux mobiles," de "houppe dentelée," de "signes vocaux, gutturaux, pectoraux manuels et pédestres"

Au grade de Maître (3me grade) le franc-maçon a sept ans et plus. Le cathechisme et le rituel y sont non seulement aussi stupides que ceux des premiers grades, mais on constate que les maîtres comménorent dans leurs réunions l'assassinat, l'enterrement et l'exhumation d'un certain Hiram, donné comme constructeur du temple de Jérusalem sous Salomon, et père, affirme le rituel, de tous les francs- maçons passés, présent et futurs.

Cette cérémonie burlesque se passe dans un local spécial appelé "Chambre du Milieu" où les francs-maçons de ce grade s'introduisent un a un, la tête couverte, comme font les Juifs à la synagogue. La première fois, il ne faut y pénétrer qu'à reculons. Autrefois les maîtres y devaient mettre leur habits à l'envers. Aujourd'hui, ils se contentent de retourner leur cordon Non seulement on fait, dans la chambre du milieu, la lectures de l'assassinat d'Hiram, mais les maîtres représentent entre eux la scène de cet assassinat et la recherche du cadavre. Ils ne pénètrent jamais dans "la chambre du milieu" que pour s'adonner à cette extraordinaire et invraisemblable pitrerie.

Comme les singeries auxquelles on se livre en présences des apprentis n'atteignent jamais ce degré de grotesque, on peut croire que plus les francs-maçons montent en grade et plus ils s'abêtissent c'est, d'ailleurs, ce qui explique que tant de profanes, qui ne s'en vantent pas, entrent dans la maçonnerie, subissent les stupides épreuves de l'initiation, assistent à deux ou trois tenues, puis, honteux d'eux-mêmes et convaincus de la complète inanité de cette vie maçonnique sur laquelle leur imagination avait été montée, ne remettent plus jamais les pieds en loge. Ils démissionnent en gardant la conviction qu'ils se sont laissés mystifier. Ils se sont laissés mystifier, en effet. Mais pas de la manière qu'ils se l'imaginent.

(A Suivre)

Le ver rongeur de la Société

Importante allocution de S. G. Mgr Cloutier au Congrès d'Action Sociale des Trois-Rivières

Messieurs les Congressistes,

Vous avez été bien inspirés de commencer le travail important de votre congrès, par l'audition de la Sainte Messe. Ne faut-il pas, en effet, beaucoup de lumière et une ardente charité, pour traiter comme il convient des intérêts de la société, qui renferment sous leurs aspects, généraux et collectifs, ceux des familles et des individus.

Dans quelques instants, vous serez à l'oeuvre, l'esprit pénétré des destinées providentielles de notre pays, et le coeur brûlant du désir de seconder en tout les desseins de Dieu sur nous. Vous apercevrez alors à l'horizon de notre patrie des nuages sombres, qui peuvent, en s'amoncelant et en se fortifiant, préparer à notre peuple des orages, des tempêtes suivies de ruines déplorables.

FAUSSE LIBERTÉ

Ces pronostics de malheur, vous les reconnaîtrez, sans doute, dans cette fausse liberté, qui depuis de longues années déjà, semble avoir élu domicile au milieu de nous.

La vraie liberté supprime les obstacles au bien et à la vérite. Celle qui, au lieu d'éloigner ces obstacles, prend plaisir à les faire naître, les ménage les favorise, reconnaît à l'erreur et au mal des droits égaux à ceux de la vérité et du bien, celle-là ne peut-être la vraie liberté. Son nom doctrinal, c'est le libéralisme; son nom propre, la licence.

LIBÉRALISME

Or cette liberté trompeuse existe parmi nous. Elle est enseignée dans certaines écoles, publiée par des feuilles nombreuses, proclamée au milieu des assemblées populaires et dans les enceintes des parlements, pratiquées plus particulièrement dans les degrés élevés de l'échelle sociale, avec une répercussion aussi fidèle qu'inconscienté dans les classes inférieures. N'a-t-elle pas même, dans certains endroits, franchi l'entrée du sanctuaire? Elle s'étale avec plus d'aise dans le domaine des affaires publiques; c'est là que, s'accommodant facilement des divers drapeaux politiques qu'elle rencontre, elle pervertit et bouleverse à gré. Regardez comme elle s'y affranchit des obligations les plus élémentaires de la justice, de l'honnêteté, du sens moral et chrétien. Voyez quel mépris elle affecte pour les réclamations de la conscience, lorsque le droit est violé, que les faibles sont opprimés, et que l'iniquité soutenue par ses puissants adeptes, s'assure d'insolants triomphes. Comptez, si vous le pouvez, les ruines qu'elle a déjà causées, et les maux qu'elle prépare. Ces derniers nous apparaissent comme une redoutable floraison de plantes vénéneuses, qu'un ensemencement imprudent ou malicieux a préparé de tous côtés et qui n'est pas loin de donner ses fruits.

DÉCHÉANCE DE L'AUTORITÉ

Le premier corollaire de cette fausse liberté est la déchéance de l'autorité, sans laquelle pourtant aucune société n'est durable. Au foyer domestique, l'autorité a pour elle tous les ressorts les plus puissants de la nature, l'insuffisance du jeune âge, les impérieuses nécessité de la vie, les appuis indispensables de la tendresse et du dévouement paternels. Et cependant cette autorité essentielle perd de sa force et de son efficacité parmi nous. On exige d'elle qu'elle se plie, qu'elle ménage, qu'elle excuse, qu'elle cède et pardonne toujours, qu'elle abdique enfin devant ce flot toujours croissant d'orgueilleuses prétentions et de futiles rêves d'indépendance. Dans la société civile, l'autorité n'a guère plus qu'une forme, la plus dure et la moins humaine, celle de la force, la force du nombre ou celle du glaive. Et cela depuis que le suffrage populaire, au lieu d'être considéré comme un simple canal de transmission de l'autorité, en est réputé la source, la mesure et le maître absolu.

LE CLERGÉ ET LE PEUPLE

L'autorité religieuse au moins, la plus douce, la plus sacrée, la plus bienfaisante, sera-t-elle épargnée par ce ver rongeur de l'ordre et de l'esprit chrétien, qui a pénétré dans nos rangs? J'en appelle, Messieurs, à votre expérience de vingt ans. Cette autorité est-elle entourée aujourd'hui de l'auréole de respect, de confiance et d'amour dont elle brillait autrefois? Ne la voit-on pas, au contraire souvent rejetée et méprisée et en tous cas restreinte, gênée dans ses légitimes attributions, arbitrairement limitée dans ses droits, et réduite ainsi, sinon à l'impuissance, du moins à un travail et à des efforts peu fructueux? Où est donc cette union intime du peuple et du clergé, qui faisait autrefois le bonheur du premier et la joie du second? Où sont leurs efforts combinés pour toutes les causes, leurs sueurs et leurs larmes versées en commun, leurs espérances fortement assises sur une constante solidarité, se traçant dans l'avenir des jours calmes et heureux, et dans l'éternité, un bonheur sans fin? Hélas! cela n'est guère plus que dans le souvenir. Qui nous ramènera ces belles et saintes choses du passé, avec toute leur pureté sinon avec leur simplicité primitive? Qui fera cela? Vous, Messieurs, puisque vous voulez devenir des apôtres de l'action sociale, des agents du vrai progrès, des artisans de la paix et de la prospérité de nos classes populaires.

L'ORDRE ÉCONOMIQUE

Je sais, du reste, que votre programme ne se limite pas aux questions de l'ordre moral et religieux. Le désordre menace aussi l'ordre économique; il faut y apporter les remèdes préventifs.

C'est cette même liberté malsaine et trompeuse qui a créé ailleurs l'individualisme, par lequel le faible a été livré à la rapacité du fort. Une fois les barrières corporatives tombées, le capitalisme, où se contrèrent pour se multiplier la soif de l'or et la fièvre du gain, fit naître du coup la grande question sociale avec ses crises révolutionnaires et ses persistantes revendications socialistes et communistes. Depuis ce temps la société, tyrannique par le haut, pleine de haine par le bas, se voit sur le bord d'un abime insondable.

Le remède curatif pour d'autres préventif pour nous, est dans l'organisation et la direction chrétiennes des forces individuelles et populaires. Vous voulez y travailler Messieurs, vous voulez y mettre tout votre prudence; en cela encore vous serez les vrais amis du peuple, et ses bienfaiteurs non simulés mais réels.

TACHE ARDUE

La tâche est ardue, je vous en préviens; elle sera longue pénible et nullement lucrative; mais elle ne dépasse ni votre courage, ni la noblesse de vos sentiments, ni votre dévouement sincèrement chrétien.

L'attitude à prendre pour le travail a un caractère distinctif que je dois signaler. Sans interdire les préférences politiques, il faut être libre des liens de parti, braver courageusement les déboires de la lutte, et rester indifférent aux promesses de la victoire, comme aux menaces de la défaite. Sans cette attitude absolument noble et digne de toute bonne cause, je ne vois pas qu'il vaille la peine de se déranger, ni de partir en guerre; le résultat pourrait être bruyant, mais il serait vain comme le bruit qu'il aurait fait.

UNION D'APOSTOLAT

Après cela, il faut se rappeler que les ouvriers de la cause sociale doivent supprimer les distances qui ont pu les séparer jusqu'à ce jour; il faut que l'apôtre laïque coudoie l'apôtre de Dieu, qu'ils se sentent frères, unis dans les mêmes sentiments, au service des mêmes intérêts, surtout animés du même esprit de zèle, de charité, de patience et de dévouement. C'est la seconde condition du succès, non moins essentielle que la première.

Ajoutons enfin que nous devons attendre de Dieu seul le couronnement de nos efforts. "Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit." (I Cor. 3-6). C'est donc les regards tournés vers le ciel, que nous essaierons de marcher dans cette voie peu connue, qui s'ouvre devant nous. Dieu cherché sera aussi pour nous Dieu prié, et Dieu prié sera notre guide, notre soutien, notre consolateur, en même temps que le suprême et éternel rémunérateur de nos travaux et de nos sacrifices.

Progrès du Diocèse de Saint-Boniface en 1912

Les Cloches publient les intéressants détails qui suivent sur la marche des œuvres dans le diocèse de Saint Boniface en 1912.

1. —Asile Ritchot à Saint-Norbert pour les petits enfants. Nouvelle construction des Rdes Sœurs de la Miséricorde: $80,000. La succursale Ritchot a donné $10000.

2. —Collège commercial à St-Norbert. Petits Frères de Marie. La succession Ritchot a fourni $12,000.

3. —Trois nouvelles chapelles dans la partie ontarienne : l'une à Graham, l'autre à Dryden et la troisième à Ignace.

4. —Chapelle à Grandview par M. l'abbé J.-E. Derome.

5. —Le Petit Séminaire de St-Boniface, incendié partiellement en juin, mais dont une partie sera occupée dès la rentrée des élèves. Résidence attenante pour les Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

6. —Les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie sont à reconstruire leur pensionnat de St Boniface, incendié complètement en juin, alors que la construction en était notablement avancée. Edifice de $100,000.

7. —Académie Saint-Joseph ou école pour les filles par les mêmes Religieuses reliée au pensionnat par un couloir et presque terminée. Cet édifice échappé à l'incendie, coûte $150,000.

8. —Superbe église en pierres à Camperville (Pine Creek). Valeur : $75,000, mais n'a coûté que $25.000 d'argent déboursé grâce au travail des Oblats et des Indiens.

9. —Presbytère à Notre-Dame du Chemin, Pine Wood, Ont.

10. —Agrandissement de l'école indienne de Kenora, Ont.

11. —Eglise commencée à De Laval (Fisher River).

12. —Hôtellerie des Trappistes, à Saint-Norbert, érigée sur les ruines de l'ancienne détruite par un incendie.

13. —Eglise de Beauséjour pour les Polonais: M. l'abbé Polowski.

14. —Eglise nouvelle à Elma : M. l'abbé Polowski.

15. —Nouveau monastère à Notre Dame de Lourdes.

16. —Fondation d'un couvent à Saint-Félix de Dunrea par les Missionnaires Oblates du S.-C. et M.-I, Quatre Sœurs sont parties de Saint-Boniface le 26 août. Directrice : Soeur M. St-Adélard.

17. —Fondation d'un couvent à La Broquerie par les Soeurs Grises de Montréal. Trois Soeurs sont parties de Saint-Boniface le 15 août. Supérieure: Soeur Dupuis.

18. —Huit Urselines du Hanovre arriveront dans la paroisse allemande Saint-Joseph, à Winnipeg, au commencement de séptembre.

19. —Maison des Soeurs construite par la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg : $7.000.

20. —Acquisition d'un terrain à Winnipeg pour y construire l'église Sainte-Marie au coin des rues Broadway et Colony.

21. —Le Carmel de Saint-Boniface installé provisoirement dans l'ancien Petit Séminaire.

22. —Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke ont pris soin de l'archevêche et du Petit Séminaire.

23. —Maison Saint-Joseph pour l'ancien orphelinat de Makinak à Otterburne.

24. —Fondation d'une mission indienne dans la réserve de Berens River par le R. P. S. Perreault, O. M. I.

25. —Des Religieuses du T. S. Sacrement d'Autun doivent venir prendre la direction d'un hôpital à Rainy River, Ont.

Les opinions de l'oncle Prosper

Que les bonnes vieilles me pardonnent ; mais j'ai toujours eu un faible prononcé pour les vieux.

Je les trouve admirable de franchise et de bonhomie. Ils ont vécu longtemps, ils ont beaucoup observé et leurs maximes tout originales qu'elles soient, valent souvent leur pesant d'or.

Je revenais des malades, un de ces quatre matins, lorsqu'en traversant la rue Frontenac, (voir le cadastre réformé) un petit vieux, qui fumait gravement sa pipe au pied d'un saule, m'arrêta au passage, en me disant :

—Pardon, mon Père, êtes-vous bien pressé ce matin ?

—Pas tant que cela, mon ami, qu'est-ce qui manque à votre bonheur ?

—Eh bien, si vous n'êtes pas trop pressé, j'aurais différentes sortes de choses à vous parler.

—Vous auriez grand tort de vous gêner.

Et le brave homme commença:

—Vous savez, je suis un des plus anciens dans Hull. J'ai passé au feu deux fois et je n'ai jamais quitté la place. J'ai bien connu le Père Reboul : il nous brassait fort celui-là. Si vous avez une bonne paroisse aujourd'hui, vous pouvez dire Dieu merci à lui. J'aime bien vos prônes, vous aussi ; mais je trouve que vous ménagez trop les jeunes. Vous tapez dur sur les ivrognes, les paresseux et les blasphémateurs ; je suis pas au contraire de cela ; mais vous ne parlez pas des *jeunesses*, qui courent les rues, jour et nuit.

Moi, je ne suis plus capable de travailler, je ne dors presque plus, je passe mon temps ici, assis sur ma chaise, c'est moi qui vois cela. La place a été bien dure ici, autrefois ; mais je n'ai jamais vu dévergondage pareil.

Encore la semaine dernière, ils ont donné un banquet dans une famille pas loin...

—Et où donc, père ?

—Non, je ne vous dirai pas chez qui, cela vous ferait trop de peine ; mais c'est des gens que vous considérez. Eh bien, mon père, il en est passé un lot devant ma porte après minuit, des filles, des garçons, qui riaient aux éclats, qui se tiraillaient et je crois bien que le plus vieux sur la bande n'avait pas seize ans. Est-ce une heure concevable pour des honnêtes gens, surtout des enfants ?

—Oui, c'est un peu tard. Evidemment ces gens-là, n'avaient pas entendu sonner le couvre-feu. Mais vous savez, mon ami, que dans les grandes paroisses comme la nôtre, il y a une foule de gens ignorants, que les convenances n'embarrassent pas fort.

—Mais, mon Père, ce ne sont pas des ignorants, ce sont des enfants qui sortent de l'école et qui appartiennent à des familles, qui se piquent d'être plus respectables que nous autres. Après des exemples comme ceux-là, comment voulez-vous que les pauvres gens retiennent leurs enfants. Ma fille avait un garçon de quinze ans, qui avait toujours été un modèle. Il s'est fait prendre dans le courant et, aujourd'hui, il nous échappe malgré nous. Les petites filles viennent le relancer jusque dans la cuisine. Elles viennent se promener des heures de temps devant la maison et je vous assure qu'elle ne sont pas habillées chaudement, décolletées comme des filles de vie, avec des manches qui ne leur vont pas au coude.

—Je pense, mon pauvre vieux, que vous êtes un peu sévére ; il ne faut pas oublier les exigences de la mode.

—Oui les modes, mon Père, elles ont coutume de changer, mais la mode, des nudités qui excitent les mauvaises passions, il y a trop longtemps qu'elle dure. Elle existait quand j'étais garçon et si j'étais instruit, je pourrais vous la retracer jusqu'au paradis terrestre.

Pourquoi ne prêchez-vous pas contre cela ? Vous faites un crime aux propriétaires de petits théâtres de faire courir sur la toile des costumes un peu négligés ; mais c'est cent fois plus dangereux de voir les mêmes costumes sur les épaules du monde vivant.

Vous allez peut-être me trouver curieux, mon père ; mais moi, *mon opinion* c'est qu'un ivrogne bien saoûlt et un blasphémateur bien fâché ne peuvent pas faire, à nos enfants, la moitié du mal, que font ces galopages-là.

—Si tous les jennes comprenaient les choses comme vous, ça vaudrait la peine de leur en parler ; mais ils n'en pensent pas plus long.

—Peut-être bien que non, mais ce n'est pas tous des orphelins, ces gens-là. Parlez-en aux parents.

—Hélas, vous semblez ignorer que les parents sont souvent les grands coupables.

—Oui, je sais qu'une femme, qui veut absolument marier sa fille, se fait parfois une drôle de conscience. Mais parlez-en, tout de même, il y en a peut-être quelques-unes qui y feront attention.

A ce moment, une voix retentit derrière nous.

—Mon oncle Prosper, venez déjeuner !

Je saluai le bon vieillard et je m'éloignai en murmurant tout bas : Il faudra que j'en dise un mot dans le *Bulletin*.

A. J. GUERTIN, O. M. I.

—*Bulletin Paroissial de Hull*

La colonisation en Saskatchewan

Un bureau de colonisation vient de s'ouvrir à l'évêché de Prince Albert pour toute la partie nord de la Saskatchewan.

Sans être absolument en mesure de fournir dès à présent tous les renseignements désirables, on espère cependant y parvenir dans le plus bref délai.

Mais dès maintenant nous pouvons certifier que les services de ce bureau sont entièrement gratuits et consciencieux.

Les différentes informations concernant les terrains et les besoins des divers groupes de Canadiens-français seront reçus avec le plus vif plaisir et la plus grande reconnaissance.

Nous osons compter sur le bienveillant concours de tous ceux qui s'occupent de la grande question de la colonisation de notre province.

Prière d'adresser toute correspondance sur ce sujet à

M. l'abbé A. Leboucher, boîte 820, Prince Albert

Le Congès Eucharistique

Ce 23e Congrès Eucharistique international a lieu, cette année, à Vienne, la capitale de l'Autriche, du 10 septembre (mardi) au 15 septembre (dimanche). La date nous rappelle exectement nos glorieuses fêtes de Montréal en 1910. Déjà deux ans ! L'on sait aussi que c'est le cardinal Van Rossum, un Rédemptoriste, que le Saint-Père a désigné comme son Légat. L'empereur François-Joseph, la famille royale et les familles princières se sont proposés de donner à la manifestation tout l'éclat possible.

Le dimanche, 15 septembre, se déroulera dans les rues de Vienne la plus belle procession qui ait jamais été organisée en l'honneur du T. S. Sacrement. De plus, ce même jour, à midi (il sera onze heures chez nous), au milieu de la plus belle place de la grande capitale, le Saint-Sacrifice sera offert par le cardinal Nagl, archevêque de Vienne, sur la plate-forme d'une des portes monumentales de l'ancienne forteresse qui protégeait le palais des empereurs, en présence de plus d'un million d'assistants. Grâce à des signaux convenus, on pourra, de très loin, suivre les cérémonies de la messe et y assister réellement.

Or, pour ce jour-là, Notre Saint-Père le Pape Pie X a accordé, en plus des indulgences habituelles, une *indulgence plénière,* à tous les Fidèles du Monde catholique, qui, ayant fait la sainte communion, s'uniront d'intention à cette manifestation grandiose de foi, d'amour et de réparation.

Le télégraphe nous apportera la semaine prochaine des détails sur cette grande manifestation eucharistique.

Marcelin

Nous recevons la lettre suivante de M. l'abbé St-Pierre, de Houston, Texas.

Houston, Texas, 30 août 1912.

LE PATRIOTE, DUCK LAKE, SASK.

Bien cher "Patriote",

Comme je n'ai pas le temps d'écrire à tous les amis, je serais bien reconnaissant, si vous aviez la bonté de publier dans votre bon et aimable journal, les lignes suivantes :

Notre ami commun, Antoine Marcelin et son épouse, sont arrivés sains et saufs à Saint Joseph's Infirmary, le 26 août. Je les ai installés dans un petit cottage que j'ai à 8 milles d'ici, Harrisburg, d'où ils peuvent aller et venir à Houston en quelques minutes avec les chars électriques. Ces deux bons amis du vieux temps, sont heureux et contents. Antoine ne souffre pas autant de ses jambes que dans le Nord. Dans quelques jours nous consulterons deux médecins, et après, je vous en dirai des nouvelles afin que les parents et amis ne soient pas inquiets.

Je vous remercie d'avance de votre hospitalité, dans une colonne.

Votre ami sincère et dévoué

CYRILLE ST-PIERRE, PTRE.

Chapelain de St Joseph's Infirmary à Houston, Texas,

Chronique Locale

—Mardi dernier M. le Docteur N. H. Touchette a été l'heureux père d'un gracieux bébé.

A la cérémonie du baptême qui a eu lieu dans la soirée du même jour, l'enfant a reçu les prénoms de Albert Adolphe Gérard.

Le parrain a été M. l'abbé A. Leboucher, de Prince Albert, et la marraine Mlle Alice Archambault, de Duck Lake.

—En raison du changement de l'horaire pour les vêpres du dimanche, les réunions de l'"Alliance Nationale" auront lieu désormais à 2 heures p. m. *dans les bureaux du "Patriote"*.

—Dimanche, 15 courant, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu dans notre église l'installation et la bénédiction d'une superbe statue du St Coeur de Marie, Patronne de la paroisse. Cette statue, qui est un don anonyme fait à la paroisse, sort des ateliers du renommé T. Carli, de Montréal.

—De passage : le R. P. Croisier, de Duluth, qui prêchera des retraites à Edouardville, à Prince Albert à Big River successivement.

—Mde Emile Richard, de Richard, Sask., s'est arrêtée à Duck Lake en revenant de Prince Albert.

—A l'école St Michel, visite du R. P. H. Grandin, provincial des Oblats, et du R. P. Cornellier, procureur provincial, d'Edmonton, Alta.

—Aussi de passage le R. P. A. Lajeunesse, du Lac Maskeg.

—Pas une fleur n'a encore été attaquée par la gelée. Avec les claires et chaudes journées dont nous jouissons maintenant l'on se croirait au mois de juillet. Les cultivateurs se réjouissent de cette magnifique température qui prépare bien le grain pour les battages.

—On parle de certaines nominations politiques qui seraient très mal vues dans notre localité.

—Le nom du bureau de poste de Mourey, près de Duck Lake, a été changé en Titanic, nom assez étrange vraiment.

La nouvelle bonne.

—Voyons, Marie, il y a des personnes qui ont soif ; apportez vite des rafraîchissements.

—Voici, madame.

—Mais vous n'avez pas rempli tous les verres ? Pourquoi ces verres vides ?

—Madame, c'est pour les personnes qui n'ont pas soif.

Les aveugles dans ce monde ne sont pas ceux qui ne voient pas le soleil, mais ceux qui ne voient pas le devoir.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.86
no. 2 id.	.83
no. 3 id.	.77
no. 4 id.	.64
Œufs frais	la douz. 20
Beurre	la livre 20

MARCHÉ DE WINNIPEG

Blé no. 1 du nord	1.04½
no. 2 id.	1.02½
no. 3 id.	98
no. 4 id.	88
no. 5 id.	71½
no. 6 id.	62½

PRIX PROBABLE DU GRAIN

Blé no. 1 du nord	— Octobre	93
id.	— Décembre	90
Avoine	Octobre	35½

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.